

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 23 septembre 2021**

Le Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat du Département du Doubs s'est réuni Salle Joubert – Hôtel du Département, 7 avenue de la gare d'eau à BESANCON, le 23 septembre 2021 à 9H30.

Étaient présents :

M. Philippe ALPY
M. Christian BONNET
Mme Monique CHOUX
Mme Christine COREN-GASPERONI
M. Marcel COTTINY
Mme Jacqueline CUENOT-STALDER
M. Daniel DEFASNE
M. Nicolas DIAMANDIDES
Mme Nathalie DUFFAIT
M. Ludovic FAGAUT
M. Jean-Louis GUILLET
M. Abdelaziz KOUSSOURI
M. François LAIGNEAU
Mme Myriam LEMERCIER
Mme Sylviane MAXEL
M. Jean-Louis NORIS
Mme Denise PAUL
Mme Soledade ROCHA
Mme Florence ROGEBOZ
M. Gérard THIBORD

Mme Virginie MENIGOZ, Commissaire du Gouvernement
Mme Nadège GOUJON, représentante du Comité Social et Économique

Excusés :

M. Mohamed ABID (procuration M. ALPY)
M. Denis SCHNOEBELEN (procuration à Mme CUENOT-STALDER)
M. Pascal ROUTHIER

Soit 22 membres à voix délibératives présents ou représentés à l'ouverture de la séance. Le quorum a été maintenu tout au long de la séance (quorum à 16 membres)

Assistaient à la séance : M. Laurent GAUNARD, Directeur Général

Secrétaire de séance : Mme Ludivine SIMON

L'ordre du jour est le suivant :

**HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2021**

**DELIBERATION N° 2021.04.001
INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

VU l'article R 421-8 du Code de la Construction et de l'Habitation, les membres du Conseil d'Administration font l'objet d'une nouvelle désignation après chaque renouvellement total de l'organe délibérant,

VU la convocation envoyée le 10 septembre 2021 aux membres du Conseil d'Administration,

CONSIDERANT que la procédure de désignation des membres du Conseil d'Administration a été respectée,

Le Conseil d'Administration est désormais installé.

.....
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 50.

La Présidente,
Jacqueline CUENOT-STALDER


Préfecture du Doubs

Reçu le 29 SEP. 2021



Contrôle de légalité



HABITAT 25 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU DEPARTEMENT DU DOUBS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 SEPTEMBRE 2021

RAPPORT N° 2021.04.001

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil Départemental a, par délibération de l'Assemblée Départementale du 30 août 2021 et ce, conformément aux articles R. 421-5 et R. 421-8 du Code de la Construction et de l'Habitation :

1 - Procédé à la désignation des 6 représentants du Conseil Départemental désignés en son sein :

- Mme Jacqueline CUENOT-STALDER
- M. Philippe ALPY
- M. Ludovic FAGAUT
- Mme Florence ROGEBOZ
- Mme Christine COREN-GASPERONI
- Mme Monique CHOUX

2 - Procédé à la désignation de 7 personnes qualifiées :

- Mme Myriam LEMERCIER
- Mme Soledad ROCHA
- M. Daniel DEFRAISNE
- M. Jean-Louis GUILLET
- M. François LAIGNEAU
- M. Jean-Louis NORIS
- M. Pascal ROUTHIER

3 - Procédé à la désignation d'un membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées : Mme Nathalie DUFFAIT

4 - Validé les désignations effectuées par les organes compétents, des différents organismes :

- la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs : Mme Denise PAUL
- l'Union Départementale des Affaires Familiales : M. Marcel COTTINY
- Action Logement : M. Denis SCHNOEBELEN
- les Organisations Syndicales de salariés les plus représentatives du Département :

- CGT : M. Christian BONNET
- CFDT : M. Gérard THIBORD

5 - Constaté que depuis le 10 décembre 2018, date de dépouillement des élections des représentants des locataires, sont élus administrateurs :

- M. Abdelaziz KOUSSOURI, tête de liste de la Confédération de la Consommation, du Logement et du Cadre de Vie (CLCV).
- Mme Sylviane MAXEL, second sur la liste de la CLCV.
- M. Mohamed ABID, tête de liste de la Confédération Syndicale des Familles (CSF).
- M. Nicolas DIAMANDIDES, troisième sur la liste CLCV

Le Conseil d'Administration est donc ainsi constitué.

Enfin, deux membres siègeront au Conseil d'Administration avec voix consultative. Il s'agit :

- du Préfet, Commissaire du Gouvernement : Mme Virginie MENIGOZ.
- du représentant du Comité Social et Economique : Mme Nadège GOUJON.

Les attributions du Conseil d'Administration sont précisées par les articles R. 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation :

« Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires de l'Office et notamment :

- 1° décide la politique générale de l'Office,
- 2° adopte le règlement intérieur de l'Office,
- 3° vote le budget, approuve les comptes, se prononce sur l'affectation du résultat et exerce les compétences que lui confèrent les dispositions de la section 1 du chapitre III du titre II du livre IV (partie réglementaire). Il donne quitus au Directeur Général,
- 4° décide des programmes de réservation foncière, d'aménagement, de construction et de réhabilitation,
- 5° arrête les orientations en matière de politique des loyers et d'évolution du patrimoine,
- 6° décide des actes de disposition,
- 7° autorise les emprunts et décide des orientations générales en matière de fonds appartenant à l'Office, des opérations utiles à la gestion de la dette et des opérations de gestion de trésorerie,
- 8° autorise les souscriptions, acquisitions ou cessions de parts sociales ou d'actions en application des articles L421-2 et R421-3,
- 9° autorise les transactions,

- 10° nomme le Directeur Général et autorise le Président du Conseil d'Administration à signer le contrat entre l'Office et le Directeur Général. Il met fin aux fonctions du Directeur Général sur proposition du Président,
- 11° autorise, selon le cas, le Président ou le Directeur Général à ester en justice, en application des articles R421-17 ou R421-18 ; toutefois, en cas d'urgence, ou lorsqu'il s'agit d'une action en recouvrement de créance, le Directeur Général peut intenter une action en justice sans cette autorisation ».

Le Conseil d'Administration étant installé, il est proposé de procéder à l'élection du Président.

La Présidente,
Jacqueline CUENOT-STALDER

[Signature]

Préfecture du Doubs

Reçu le 29 SEP. 2021



Contrôle de légalité

